Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 074-217402361-20261106-DELOT2026_027-DE

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS
Département de la Haute-Savoie
Arrondissement de Bonneville
Canton du Mont-Blanc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DU 06 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi six novembre à dix-huit heures trente deux minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt trois octobre s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président

Etaient présents : Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Chloé BLONDEAU, Flavie MELENDEZ, Messieurs Didier JOSEPHE, Gabriel GRANDJACQUES, Rodolphe GOY, Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Patrick BRUNCHER.

Etaient absents et avaient donné pouvoir :
Madame Alizée NICOLETTA à Monsieur Renaud GUYON
Monsieur Clément BERRUEX à Madame Barbara BOCHATEY
Monsieur Olivier BEGAIN à Monsieur Didier JOSEPHE

Etait absente excusée
Madame Maud DURAND

Assistait à la réunion :
Monsieur Mathieu BARBIER, Directeur de la Régie de l'Office de Tourisme de Saint-Gervais

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 11 septembre 2026 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.
Madame Chloé BLONDEAU ayant été désignée pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

N°2026/027

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
PLAN D'ACTIONS DE L'OFFICE DE TOURISME POUR 2027 – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Nombre de membres
En exercice : 16
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 3
Votants : 15

Délibération télétransmise le : 10 novembre 2026

Mise en ligne du 10 novembre 2026 au 10 janvier 2027

Délibération exécutoire le : 10 novembre 2026

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 074-217402361-20261106-DELOT2026_027-DE

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT GERVAIS DU 06 NOVEMBRE 2026

N°2026/027

PLAN D'ACTIONS DE L'OFFICE DE TOURISME POUR 2027
APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans le cadre de ses missions et de sa démarche d'amélioration continue, notamment au titre du label Destination d'Excellence, l'Office de Tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc a élaboré son plan d'actions pour l'année 2027.

Construit en concertation avec les différents services de l'Office de Tourisme, ce document définit les principales orientations et actions à conduire au cours de l'année à venir. Il s'inscrit dans la continuité du travail engagé en 2026, tout en intégrant les nouveaux enjeux de développement touristique, les attentes des visiteurs et les besoins exprimés par les acteurs socioprofessionnels du territoire.

Sa mise en œuvre reposera sur la mobilisation des équipes de l'Office de Tourisme et sur une collaboration étroite avec les professionnels du territoire, ainsi qu'avec les organismes partenaires, notamment Haute-Savoie Mont-Blanc, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, Atout France et la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc.

Ce plan d'actions constitue une feuille de route pour l'année 2027. Il conserve néanmoins un caractère évolutif, afin de permettre à l'Office de Tourisme d'adapter ses interventions aux opportunités, aux priorités de la collectivité et à l'évolution du contexte touristique et économique.

ENTENDU l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **D'APPROUVER** le plan d'actions pour 2027
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, ADOPTE cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,
Suivent les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME ST GERVAIS LES BAINS 74170

Chloé BLONDEAU

Le Président,

REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME ST GERVAIS LES BAINS 74170

Jean-Marc PEILLEX